

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce, tenue le 18 avril 2017, à 18 heures, sous la présidence de M. Richard Lehoux, maire de la municipalité de Saint-Elzéar et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

En présence de :

François Barret	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Hugo Berthiaume, représentant	Municipalité de Saint-Elzéar
Réal Bisson	Municipalité de Vallée-Jonction
Michel Duval	Municipalité de Sainte-Hénédine
Adrienne Gagné	Municipalité de Sainte-Marguerite
André Gagnon	Municipalité de Saint-Bernard
Clément Marcoux	Municipalité de Scott
Jean-Marie Pouliot	Municipalité de Saints-Anges
Jacques Soucy	Municipalité de Frampton
Réal Turgeon	Municipalité de Saint-Isidore
Gaétan Vachon	Ville de Sainte-Marie

Formant le corps complet de ce conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Mario Caron, est également présent.

Résolution n° 13821-04-2017

Objet : Fonds de développement des territoires 2017-2018 - Priorités d'intervention

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2017-18 en fonction des objectifs prévus à l'entente de Fonds de développement des territoires (FDT);

ATTENDU que ces priorités serviront de référence à l'octroi d'aide financière provenant du Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Hugo Berthiaume, appuyé par M. Gaétan Vachon et résolu à l'unanimité :

D'adopter les priorités suivantes :

...2



Fonds de développement des territoires - Priorités 2017-18	
Secteurs	Défis
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce. ✓ Soutenir le développement de programmes d'attraits qui répondent aux besoins des jeunes des niveaux primaire, secondaire, collégial et professionnel.
Économie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les organismes de développement économique supralocal et régional en lien avec l'entrepreneuriat, le tourisme et l'agroalimentaire. ✓ Assurer la vitalité des secteurs, commercial, manufacturier et agroalimentaire de la Nouvelle-Beauce en vue de maintenir et d'accroître la croissance des entreprises existantes et en démarrage.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroître la collaboration entre les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce et celle des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches.
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités. ✓ Valoriser le bénévolat, s'occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l'action bénévole. ✓ Accueillir, intégrer et maintenir les immigrants dans la communauté. ✓ Soutenir les mesures de lutte à la pauvreté.
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce. ✓ S'assurer d'une offre de terrains résidentiels à l'intérieur de tous les noyaux urbains. ✓ Soutenir les démarches de réflexion en regard à la gestion de l'urbanisation. ✓ Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement.
Transport	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter les déplacements (pédestres, cyclables, routiers, collectifs, accompagnements, adaptés, ferroviaires) de la population et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce.
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce. ✓ Poursuivre le recrutement de nouveaux médecins.
Planification	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Revoir le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR). ✓ Actualiser la planification stratégique Vision Nouvelle-Beauce 2025. ✓ Élaborer le plan d'action triennal 2017-2020 du Plan de développement du territoire et des activités agricoles. ✓ Soutenir la démarche d'élaboration de la politique intégrée familles/aînés.

Et ses priorités se traduisent par une distribution approximative du budget du Fonds de développement du territoire (FDT) de la façon suivante :

<i>Planification et développement du territoire</i>	
<i>Budget de fonctionnement</i>	88 550 \$
<i>Promotion de l'entrepreneuriat</i>	
<i>Budget de fonctionnement de</i>	
<i>Développement économique Nouvelle-Beauce</i>	145 294 \$
<i>Mobilisation des communautés et soutien</i>	
<i>aux projets structurants</i>	30 000 \$
<i>Ententes sectorielles régionales</i>	
<i>Montant estimatif et l'écart éventuel sera pris ou</i>	
<i>versé au Fonds de soutien aux projets structurants</i>	30 000 \$
<i>Soutien aux projets structurants</i>	383 464 \$
Total	677 308 \$

De plus, le conseil autorise la publication de ces priorités sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Signé

Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Signé

Richard Lehoux
Préfet

*Copie certifiée conforme, ce 20 avril 2017
(Sous réserve de son approbation)*



Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier